|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

# 39ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

**EXAMEN DE LA SITUATION DES DROITS DE L’HOMME EN THAILANDE**

DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

***Projet, Vérifier au prononcé Genève, 10 Novembre 2021***

 ***9h00-12h 30***

**Madame la Présidente**,

Le Togo se félicite des avancées accomplies par la Thaïlande, dans plusieurs domaines, depuis son passage précédent passage l’EPU, notamment celles relatives à l’exercice des droits et de recours qui ont renforcé le pouvoir d’action des citoyens, et ce en dépit d’un certain nombre de contraintes liées aux facteurs tant endogènes qu’exogènes.

Ma délégation salue également l’adoption par le Gouvernement thaïlandais de la Stratégie nationale de développement 2018-2037 visant à renforcer la promotion et la protection des droits humains et des libertés fondamentales, ainsi que l’approbation, en juin 2020, du Plan national pour les droits de l’homme 2019-2022.

Le Togo encourage la Thaïlande à poursuivre ses efforts et recommande ce qui suit :

* Procéder à la ratification de la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
* Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, de même que le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
* Adopter une stratégie pour lutter contre les stéréotypes à l’égard des enfants handicapés et pour renforcer leur protection.

Le Togo souhaite, enfin, plein succès à la Thaïlande pour cet examen.

**Je vous remercie !**